



COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



06 MARS 2021

Présents : Julien LAPEYRE, Ghislain DUVAL, François DUCAMP, Jérémy AUBERT, Florent LAMARQUE, Amandine SOUMAILLE, Jean-Michel GAUZERE, Elsa DUPOUY, Jean DUCASSE, Frédérique PENNACCHI

Excusé : Christophe PENNACCHI

Absent : Patrice MARBOUTIN

Julien ouvre la réunion en remerciant les membres du conseil d'administration pour leur présence. L'horaire a été modifié pour s'adapter au couvre-feu.

Licences :

Nous sommes à ce jour 80 licenciés (12 de moins que l'an dernier à la même époque). Le nombre de jeunes est stable. Nous avons demandé par mail aux membres qui n'avaient pas encore renouvelé leur licence s'ils la reprenaient en 2021, pour pouvoir faire un point et clôturer les renouvellements (l'assurance de la licence 2020 a expiré au 28 février). Nous avons eu quelques réponses négatives. Vu la situation sanitaire, certains ne veulent pas reprendre leur licence cette année.

D'autres auraient aimé pouvoir reprendre la carte de membre, mais celle-ci n'existe plus au sein du club. La question se pose de savoir si le club la remet de nouveau en service. La carte de membre était moins chère que la licence (25 euros), et le montant total revenait au club, au contraire de la licence, qui comprend l'adhésion à la Fédération et l'assurance. Le club ne perçoit que 5 euros sur la licence Petit Braquet et 7 euros sur la licence Grand Braquet. Mais ce genre de carte n'existe pas dans les autres clubs adhérents à la FFCT, et se pose toujours la question de la responsabilité du club et de l'assurance. Si le club doit souscrire une assurance supplémentaire pour couvrir les membres qui prennent la carte, ce n'est pas rentable. Est-ce qu'une décharge de responsabilité signée par le membre est valable ? Il faut se renseigner au niveau juridique.

Dans tous les clubs sportifs, la prise de licence est obligatoire. On ne peut pas jouer au foot ou au rugby si on n'est pas licencié au club. Et il n'y a pas de club sans licenciés ! La Fédération Française de Cyclotourisme a perdu 30 000 licenciés cette année. A ce rythme là, quel poids pourront avoir les fédérations face à l'Etat, si la situation perdure et si le nombre de licenciés diminue encore ? La FFCT, ainsi que les autres fédérations sportives, ont été réactives lors du dernier confinement, et sont montées au créneau : elles ont obtenu les sorties à 20 km et trois heures. Elles ont d'ailleurs fait un communiqué de presse pour prendre les devants et avoir le même type de règlement lors d'un prochain éventuel confinement.

Jean-Michel précise que pour les licenciés, l'inscription aux randonnées organisées par la Fédération est gratuite, et rentabilise la licence, d'une certaine manière. Julien précise qu'il y a plus de randos route que de randos VTT.

Les présidents proposent de faire la licence à prix coûtant l'an prochain, c'est-à-dire de ne pas prendre la petite part du club sur les licences. Jean-Michel ajoute que ceux qui le peuvent, ou le veulent, pourraient payer le prix normal.

Multirando du 9 mai :

Le comité départemental nous a informé que l'ouverture du CODEP 64 à Arzacq le 14 mars a été annulée faute d'autorisation de la Préfecture. L'ouverture du CODEP 40 à Saugnac le 21 mars a été annulée aussi car la Mairie ne prête pas de salle. Aire-sur-l'Adour a annulé sa rando du 28 mars également car ils n'ont pas eu l'autorisation de la Préfecture non plus. Saint Martin d'Oney le 21 mars risque d'être annulé aussi. Jérémy précise que le club de Léon a pris la décision de ne pas organiser de randonnée cette année.

L'envie de participer à des randos est forte, mais il faut être réaliste. On verra bien d'ici le mois de mai. Le Ministère des Sports incite les Français à faire du vélo en proposant "le mois de mai à vélo". Ils font une énorme promotion sur cet évènement, comment pourraient-ils ne pas autoriser les randonnées ? Mais dans quelles conditions, sachant que ce sont les Préfets et les Maires qui décident en dernier lieu.

On doit prendre une décision maintenant. Certaines préfectures ont autorisé des randonnées. La Fédération nous a envoyé un protocole pour les organisations : les inscriptions doivent se faire en ligne, pas de buvette, ravitaillement individuel ou en sachet. Il faudra ajuster le prix de l'inscription s'il n'y a ni buvette ni ravito. Cette rando 2021 ne nous fera pas gagner d'argent, mais si nous pouvons l'organiser, cela permettra de garder du lien.

L'idée est de préparer au minimum deux ou trois circuits route et VTT. Si nous n'avons finalement pas l'autorisation, nous aurons tenté et n'aurons pas de regrets d'avoir essayé. C'est aussi pour nos membres, pour garder le contact avec eux, et se retrouver malgré les conditions. Il faut voir rapidement avec la mairie et la Préfecture, sachant que la Mairie ne prêtera pas de salle à priori. Ce serait un départ libre sur une large plage horaire pour éviter les regroupements, avec une jauge à cinq ou six cents personnes maximum.

Le bureau avait commencé à travailler sur des commissions, pour se répartir les tâches :

- commission sécurité : il faudra voir avec Jacques s'il veut bien s'en occuper, avec Jean-Michel, qui est notre délégué sécurité. Il faut travailler sur l'organisation et les protocoles Covid. La réglementation n'autorise que des groupes de six vélos, il faudra gérer les points de départ et d'arrivée. Il y aura aussi le parking à prévoir ;
- commission circuits : Jérémy est d'accord pour s'en occuper. Pour la route, les circuits avaient été préparés l'an dernier, on reprendra les mêmes ;
- commission ravitos : il n'y en aura pas cette année, il faudra juste prévoir des points d'eau ;
- commission travaux : Florent en a la charge. Depuis novembre, il y a eu de la rénovation et de la création de tracés, mais il y a encore du travail. Suite aux inondations, il y a des endroits où ça ne passe pas encore. Il y aura des rendez-vous tous les quinze jours le samedi matin. Bien sûr, chacun peut y aller de lui-même en fonction de ses disponibilités, que ce soit en semaine ou sur le week-end, il ne faut pas hésiter. Seront nettoyés en premier les circuits de la rando, c'est pourquoi il faudrait avoir la première ébauche d'ici quinze jours, et pour pouvoir également déposer le dossier en préfecture au plus tard un mois avant la rando.

Cela fait un moment maintenant qu'il n'y a plus eu de randonnées, les gens ont envie de retrouver une activité et du lien. Nous sommes capables de proposer quelque chose malgré tout. Avec une inscription à deux euros, on couvrira les frais. Il y a également l'aide du CODEP de 150 euros pour l'organisation d'une rando route et VTT.

Site internet :

Le bureau souhaite mettre à neuf le site internet du club pour y introduire les inscriptions en ligne pour la rando, et en profiter pour le réactualiser. L'idée serait d'avoir un site administrable pour la route et le VTT, et la partie inscription en ligne qui deviendra indispensable à l'avenir. Pour mettre tout cela en place, il faut passer par une solution technique. Les membres du bureau sont souvent sollicités sur Facebook pour l'école de vélo, ce serait bien que les infos soient sur le site. Des demandes de devis ont été faites, car cela a un coût. Nous avons également demandé un devis à l'entreprise de Ghislain, même si c'est un peu compliqué pour lui de proposer ses services en tant que président du club. C'est pour cela que le bureau a demandé plusieurs devis, pour pouvoir choisir en toute transparence. Ghislain précise qu'il souhaite optimiser le projet. La Fédération est partenaire d'une plateforme de paiement en ligne, et c'est avantageux pour nous. Il y mettra toute son énergie et la qualité de son travail.

Séjours :

Le centre des 4 vents, à Aubusson d'Auvergne, où doit se dérouler le séjour des adultes le week-end de Pentecôte n'ouvrira pas avant le 1er mai, et ce n'est pas dit qu'il ouvre à cette date. On n'est donc pas sûr que le séjour pourra avoir lieu. Nous avons déjà reporté la réservation 2020 à 2021. La demande étant forte sur ce week-end là, nous n'avons pu réserver que 26 places (nous sommes habituellement une vingtaine sur cette sortie annuelle).

Les séjours jeunes sont interdits jusqu'au 1er juin. Nous verrons si nous pouvons partir avec les ados pour notre voyage annuel du mois d'août. Comme pour les adultes, la réservation a été repoussée sur 2021. La SNEJ n'aura vraisemblablement pas lieu.

Nous gardons espoir de pouvoir faire à nouveau des repas au sein du club.

Omnisport :

Julien et Ghislain ont assisté à l'assemblée générale de l'Omnisport, qui présentait les bilans des sections. Le Président de la PST Omnisport a présenté le règlement financier rédigé en mars 2020, et soumis au vote pendant cette assemblée générale. Personne n'a eu connaissance de ce document avant, et il a été demandé une réunion en présentiel pour débattre sur ce document et y travailler. La date n'a pas encore été fixée. Les pourcentages de répartition de la subvention entre les sections doivent être discutés. Ils datent d'il y a longtemps, et ne sont plus en corrélation avec la situation des sections aujourd'hui. Julien et Ghislain souhaiteraient savoir comment s'est fait le calcul, et sur quels critères. Ces calculs n'ont plus lieu d'être à ce jour, ils ne signeront pas ce document sans une discussion et une explication. Le règlement financier avait été demandé par Ghislain en janvier 2020 lors d'un conseil d'administration.

Divers :

Suite à la demande de subvention qui avait été faite pour compenser les pertes financières dues à l'annulation de toutes les manifestations, nous avons été informés que la Mairie avait initialement décidé de verser 50% du montant de la subvention demandée : pour notre section, le montant étant d'environ 3 500 euros, cela représentait donc 1 700 euros. Dans un second temps, suite aux inondations, la Mairie a décidé de réduire encore leur aide de 50%. Ghislain va demander un rendez-vous avec Monsieur le Maire.

Suite au projet de rénovation du local que la Mairie nous avait demandé, rien ne sera fait. Nous avons des demandes en attente : vitre cassée, il n'y a plus d'eau chaude, l'installation d'un nouveau chauffe-eau électrique avait été évoquée, local de stockage pour les bidons d'essence. Nous avons relancé la Mairie à ces sujets, il n'y a rien de prévu pour le moment.

François nous informe qu'il fait partie d'un petit groupe de VTTAE qui se retrouve tous les jeudi après-midi pour leur sortie hebdomadaire. Il y a six licenciés et trois non licenciés, dont un qui va prendre la licence au club.

Le club a investi dans des talkie-walkies pour l'école de vélo, pour l'encadrement lors des sorties. Le premier lot de deux acheté à été retourné car la portée était insuffisante. Les nouveaux ont une portée de 3 km. A terme, il faudrait que l'on en ait six, car il y a trois groupes de jeunes. Ils pourront servir également pour la multirando. Si on devait acquérir une licence pour la fréquence, le coût serait de 100 à 150 euros par an.

Le Crédit Agricole nous a octroyé une subvention de 170 euros car il leur restait du budget. Jean-Michel et François vont également parler en faveur du club lors de leur prochaine réunion du conseil d'administration pour obtenir une subvention sur présentation d'un projet. Abc-com fera également un don au club.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close.

Le co-président
Julien LAPEYRE

Le co-président
Ghislain DUVAL

La secrétaire
Frédérique PENNACCHI